



Soyaux

Ville d'espaces et de contrastes

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 JUIN 2022

Envoyé en préfecture le 29/06/2022

Reçu en préfecture le 29/06/2022

Affiché le 30/06/2022

ID : 016-211603741-20220627-2022_049-AR

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 27 JUIN, à 18H00, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François NEBOUT, maire.

Date de convocation : 20 juin 2022

MEMBRES PRESENTS :

François NEBOUT, Nathalie DURANDET, Michel BONNEFOND, Annie MARAIS, Jérôme GRIMAL, Fadilla DAHMANI, Isabelle BOURIAU, Lysiane ROUYER, Marie-Laure DUMONT, Christophe MONTEIRO, Marianne IRIARTE-HUET, Frédéric MILLAC, Marie-Claire NEAUD, Jean Leopold SIWE-NANA, Mallory PEYRONAUD, Frédéric CROS, Dominique ROBERT, Cédric JEGOU, Claudine DUMARGUE, Louis-Adrien DELARUE, William JACQUILLARD.

MEMBRES EXCUSES :

Robert JABOUILLE, André LANDREAU, Robert LECOCQ, Erika BONNEAU, Pascal BUCHEMEYER, Hassen SFAR, Sabrina BURON.

POUVOIRS :

Robert JABOUILLE donne pouvoir à François NEBOUT,
André LANDREAU donne pouvoir à Michel BONNEFOND,
Robert LECOCQ donne pouvoir à Isabelle BOURIAU,
Erika BONNEAU donne pouvoir à Annie MARAIS,
Pascal BUCHEMEYER donne pouvoir à Jérôme GRIMAL,
Hassen SFAR donne pouvoir à Christophe MONTEIRO,
Sabrina BURON donne pouvoir à Frédéric CROS.

MEMBRE ABSENT :

Lhoussaine BOUFARHA.

Madame Marianne IRIARTE-HUET a été nommée secrétaire de séance

N° 2022-049- Finances - Budget Ville - Compte administratif 2021

Le compte administratif 2021 du Budget Principal s'élève à
17 674 113,78 € de dépenses, dont :

- **En fonctionnement : 13 338 669,29 €**
 - 12 859 845,93 € de dépenses réelles
 - 478 823,36 € de dépenses d'ordre

- **En investissement : 4 335 444,49 €**
 - 3 312 646,79 € de dépenses réelles
 - 199 324,30 € de dépenses d'ordre
 - 823 473,40 € de déficit d'investissement reporté 2020

et 19 596 218,51 € de recettes totales, dont :

- **En fonctionnement : 16 607 773,50 €**
 - 14 560 299,10 € de recettes réelles
 - 199 324,30 € de recettes d'ordre
 - 1 848 150,10 € d'excédent de fonctionnement reporté 2020

- **En investissement : 2 988 445,01 €**
 - 1 356 411,25 € de recettes réelles
 - 478 823,36 € de recettes d'ordre
 - 1 153 210,40 € d'affectation du résultat pour couvrir le déficit 2020

Les reports de dépenses d'investissement sur l'année 2022 sont de 1 508 318 € et les reports de recettes d'investissement sur l'année 2020 sont de 826 734 €.

L'excédent global pour l'exercice 2021 après reports est de 1 848 150,10 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité – M. le Maire n'ayant pas pris part au vote de ce fait le pouvoir accordé par M. JABOUILLE est annulé – approuve à l'unanimité des suffrages exprimés et quatre abstentions (Mme BURON, M. CROS, M. ROBERT et M. JACQUILLARD) - le compte administratif du Budget Principal de la Ville de l'exercice 2021, pour 17 674 113,78 € en dépenses totales et 19 596 218,51 € en recettes totales. Les reports de dépenses d'investissement sur l'année 2022 sont de 1 508 318 € et les reports de recettes sont de 826 734 €.

L'excédent global pour l'exercice 2021 après reports est de 1 848 150,10 €.

Fait et délibéré en mairie, le 27 juin 2022.

Le maire,


François NEBOUT